



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
au cœur de la transformation de l'action publique

Le Directeur Général

Abidjan, le 12 1 OCT 2024

N° 092 /MEMFPMA/ENA/DG/SC

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :

Conformément à l'arrêté n° 0147/MEMFPMA/CAB/ENA du 17 octobre 2024 portant ouverture des tests d'accès en 2025 aux cycles de formation de l'ENA, il est porté à la connaissance des personnels non civils issus des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et des Eaux et Forêts, l'ouverture des tests d'accès en 2025 aux cycles de formation de l'ENA, en qualité d'auditeurs.

Peuvent faire acte de candidature :

- au cycle supérieur, pour les filières Diplomatie, Administration générale et Finances générales, les personnes sus visées, âgées de 18 à 50 ans au 1^{er} janvier 2024, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence et qui totalisent à cette date, au moins trois (03) ans d'ancienneté dans le grade minimum de Capitaine.
- au cycle moyen supérieur, pour les filières Administration générale et Finances générales les personnes sus visées, âgées de 18 à 45 ans au 1^{er} janvier 2024, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence et qui totalisent à cette date, au moins quatre (04) ans d'ancienneté dans le grade minimum de Lieutenant.
- au le cycle moyen, pour les filières Administration générale et Finances générales les personnes sus visées, âgées de 18 à 45 ans au 1^{er} janvier 2024, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence et qui totalisent à cette date, au moins cinq (05) ans d'ancienneté dans le grade minimum de Sous-officier.

Les candidats aux tests de sélection fournissent en ligne sur le site www.ena.ci à l'inscription, un dossier comprenant :

- une copie de la carte nationale d'identité en cours de validité;
- une copie de la carte professionnelle ;
- une copie du certificat de première prise de service dans le grade;
- une copie de l'acte de nomination dans le grade ;
- une autorisation d'inscription délivrée par la hiérarchie précisant le cycle et la filière ;
- une copie du baccalauréat ou du diplôme admis en équivalence, certifiée conforme à l'originale par les autorités municipales. Pour un diplôme obtenu à l'étranger, le candidat doit obligatoirement produire une attestation d'équivalence, délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO) du Ministère en charge de l'Education Nationale ;
- une (01) photo d'identité ;
- une copie du reçu de paiement des frais d'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes du mardi 22 octobre au jeudi 07 novembre 2024.

Les frais d'inscription aux différents tests, payables à l'Agence Comptable de l'ENA, sont à :

- 150.000 francs CFA pour le Cycle Supérieur ;
- 140.000 francs CFA pour Cycle Moyen Supérieur ;
- 120.000 francs CFA pour Cycle Moyen.

Les tests auront lieu le mercredi 20 novembre 2024, à 7 heures 30 minutes à l'ENA de Côte d'Ivoire.



Narcisse SEPY YESSOH